Envoyé en préfecture le 15/12/2025
Reçu en préfecture le 15/12/2025
Publié le
ID : 022-212200976-20251209-DEL_2025_91-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 9 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N° 2025-91

Objet : Finances communales – Etablissement MFR de Saint-Aubin-d'Aubigné – Demande de soutien financier

Le 9 décembre 2025, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 5 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 14

Présent ce jour : 12 - **Absents :** 2 - **Procurations :** 0 – **Votant :** 12

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Karine BARON, Daniel MAILLARD. Guy LERIBAULT, Jean-Luc RICHEUX, Patrick SIMON, Romain GUILLET, Sylvie OGER, Michel CAMPION, Sophie GALLAIS, Perrine MENARD, Damien LABBÉ.

Absents excusés : Maud HOUSSAIS, Marina JUBIN.

Secrétaire de séance : Patrick SIMON

Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Par courrier en date du 30 septembre 2025, la MFR de Saint-Aubin d'Aubigné a sollicité une subvention communale pour participer au frais d'accueil d'un élève de La Landec.

Il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une aide financière à l'établissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à 8 voix CONTRE et 4 ABSTENTIONS,** décide de :

- **NE PAS VERSER** de subvention à la MFR de Saint-Aubin d'Aubigné.

A La Landec, le 9 décembre 2025

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,

Patrick SIMON

Le Maire,

Didier SAILLARD

MAIRIE DE LA LANDEC 22960 (Côtes